

L'enjeu du commerce s'invite à la COP30

Audrey Garric et Perrine Mouterde

Le mécanisme européen d'ajustement carbone aux frontières cristallise les débats

BELEM (BRÉSIL) - *envoyées spéciales*

Dans l'un des principaux textes sur lesquels planchent les négociateurs, le mot « commerce » apparaissait davantage, mardi 18 novembre, que l'expression « énergies fossiles » : de manière relativement inédite, le sujet s'est imposé comme l'un des principaux enjeux de la 30^e conférence mondiale pour le climat (COP30). Dès l'ouverture de ce rendez-vous organisé à Belem (Brésil) depuis le 6 novembre, il a été hissé au rang des priorités politiques et a fait l'objet de consultations particulières menées par la présidence.

L'intérêt de la sphère climatique pour les questions commerciales n'est pas tout à fait nouveau puisque le thème figure dans la convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique de 1992. Il s'est toutefois considérablement renforcé ces dernières années, à l'occasion des COP de Dubaï (Emirats arabes unis) et de Bakou, la capitale de l'Azerbaïdjan. « *La COP30 a mis en lumière un point essentiel : la durabilité environnementale ne peut plus être dissociée du commerce mondial* », écrit Dennis Snower, de la Brookings Institution. « *On importe dans la COP les guerres commerciales du monde réel* », ajoute Li Shuo, directeur du centre climatique chinois à l'Asia Society Policy Institute.

A Belem, les tensions se cristallisent autour du mécanisme européen d'ajustement carbone aux frontières (MACF) qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2026. Ce dispositif consiste à taxer, dans les secteurs les plus polluants (acier, ciment, engrais, etc.), les importations de marchandises provenant de pays aux normes environnementales moins strictes que celles de l'Union européenne (UE). L'idée est d'éviter que les industriels du Vieux Continent ne délocalisent leur production tout en encourageant le reste du monde à accroître son ambition climatique.

Si ce mécanisme est un pilier majeur de la décarbonation européenne, il est vivement critiqué par des pays émergents et en développement. L'Inde, la Chine, la Turquie ou l'Afrique du Sud sont les plus véhéments mais le Vietnam, l'Indonésie ou les Philippines s'y opposent aussi. « *C'est une double peine pour les pays en développement* », dénonce Harjeet Singh, militant indien au sein de l'Initiative pour un traité de non-prolifération des énergies fossiles. A ses yeux, l'UE, qui a la deuxième empreinte carbone la plus large d'un point de vue historique, s'est développée pendant des années sans suffisamment aider les pays du Sud dans leur transition. « *Et maintenant, elle taxe leurs exportations sous prétexte qu'elles ne sont pas assez vertes* », déplore-t-il, appelant l'EU à fournir davantage de finance et des transferts de technologies.

« *Toute mesure commerciale unilatérale aura un impact disproportionné sur certaines économies*, ajoute Sameer Kwatra, directeur de la branche indienne de l'organisation Natural Resources Defense Council. *L'Inde est un grand exportateur et un important pays manufacturier au niveau mondial, il est évident que le MACF aura des répercussions.* » Celui-ci exonérera, en revanche, de taxe l'essentiel des petits producteurs issus des pays du Sud, qui ne pèsent presque rien dans les émissions.

« Monnaie d'échange »

Depuis Belem, le commissaire européen au climat, Wopke Hoekstra, a répondu aux critiques. « *Nous sommes tout à fait disposés à discuter de tout élément lié au MACF, mais évitons de tomber dans le piège selon lequel il s'agirait d'une mesure commerciale unilatérale* », a-t-il affirmé. *Il s'agit de l'un des éléments de notre boîte à outils climatique, qui vise à éviter que les émissions s'échappent de l'UE.* » « *Le meilleur mécanisme d'ajustement carbone est celui qui ne génère aucun profit* », parce que les autres pays auront également décarboné leur industrie, a-t-il ajouté. Le Royaume-Uni prévoit d'instaurer un système similaire en 2027. Le Brésil, l'Australie, Taïwan ou le Canada y réfléchissent aussi.

Mesure unilatérale mise en place au détriment des pays en développement ? Ou dispositif indispensable à la lutte pour le climat ? Pour les experts, les tensions qui s'expriment à la COP reflètent à la fois des inquiétudes légitimes et des stratégies de négociations. « *Des pays vont effectivement devoir payer des taxes plus importantes parce qu'ils ne sont pas aussi avancés que l'UE dans leur trajectoire de décarbonation* », précise Ellie Belton, spécialiste

commerce et climat pour le think tank E3G. *Mais d'autres parties utilisent essentiellement ce sujet comme une monnaie d'échange pour obtenir des concessions sur d'autres points.* »

Li Shuo estime que les critiques vis-à-vis du MACF sont avant tout une « *tactique de marchandage* », ce mécanisme européen n'étant qu'une « *vague* » comparée au « *tsunami* » des droits de douane imposés par le président américain, Donald Trump. Les tensions commerciales sont également particulièrement fortes entre l'UE et la Chine, alors que les Européens tentent de se protéger de la déferlante de technologies bas carbone chinoises. « *La question fondamentale, c'est comment collaborer autour de la décarbonation tout en protégeant ses intérêts économiques* », insiste l'expert chinois.

Pour sortir du bras de fer, le Brésil a lancé, samedi, le Forum intégré sur le climat et le commerce, présenté comme un nouvel espace de dialogue destiné à rebâtir la confiance entre pays développés et en développement. « *Il est vraiment important que l'on ait une discussion sur le sujet, mais la question est de savoir laquelle*, précise Ieva Barsauskaite, spécialiste du commerce à l'Institut international du développement durable. *Le dialogue est beaucoup plus avancé au sein de l'Organisation mondiale du commerce. A la COP, on discute encore de savoir si les mesures unilatérales doivent ou non exister alors qu'un certain nombre de pays sont déjà en train de les mettre en place.* » Parmi les pistes pour sortir du blocage, se pose aussi la question de l'usage des paiements qui seront collectés aux frontières dans le cadre du MACF. Leur utilisation pour aider les pays à s'adapter à ce mécanisme et à se décarboner pourrait, par exemple, amoindrir les tensions.

Dans la proposition de décision qui était sur la table des négociateurs mardi, la présidence brésilienne présente quatre options pour répondre aux attentes des parties. Elles prévoient la mise en place de « *plateformes* », de « *sessions de travail technique* » ou d'un « *sommet de haut niveau* », à différentes échéances. L'une d'entre elles affirme que « *les mesures prises pour lutter contre le changement climatique, y compris les mesures unilatérales, ne doivent pas constituer un moyen de discrimination arbitraire ou injustifiable ni une restriction déguisée au commerce international* ».